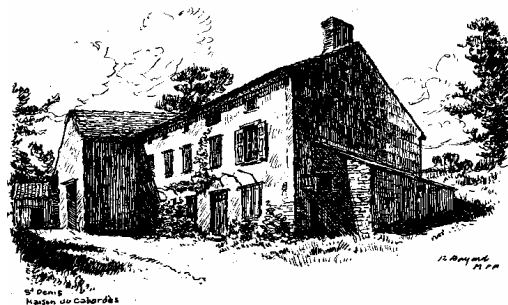


maisons paysannes de l'aude

Connaître
Sauvegarder
Restaurer les
maisons de pays



N° 39

BULLETIN DE MPF 11

Juillet 2019

L'importance du « carcan » des normes semble avoir été perçue si l'on en croit la loi LCAP du 7 juillet 2016 (relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine) et la loi dit Es-soc, (pour un Etat au service d'une société de confiance) du 10 août 2018 qui ont prévu un permis d'expérimenter pour faciliter la réalisation de projet de construction et favoriser l'innovation.

Justification de l'atteinte des résultats équivalents à ceux des normes et contrôle de réalisation seront néanmoins nécessaires si l'on s'en tient aux décrets et projets de décrets d'application.

Comment sortir de cette course sans fin : spécialités – technologies ou technologies – spécialistes conduisant de plus en plus à la perte d'autonomie voire du bon sens.

Les solutions ne semblent pouvoir venir que de la société civile, en particulier des auto constructeurs et de quelques éclaircisseurs réfractaires, encore faut-il les promouvoir.

*Des actions dans ce sens commencent à émerger ;
- Le global Oward.
- Les Off du développement durable.
- Le Manifeste pour une frugalité heureuse et créative.*

S'engager .. va devenir de plus en plus nécessaire.

« Nous ne défendons pas la nature, nous sommes la nature qui se défend », disait les lycéens lors de leur mercredi. »

*A méditer.
Bel été à tous.*

Les événements

Assemblée générale d'Ecorce, le 6 avril à Vernozoul (09)

Cette association dont la délégation fait partie depuis plus de 10 ans a eu en 2018 un niveau d'activités jamais atteint avec notamment 9 formations dont une formation agréée PRO PAILLE (jamais réalisé en Ariège), des interventions en ARA (auto réhabilitation accompagnée) sociale, et bien sûr des visites (7) des stands (6), des soirées (8) et un échange entre auto constructeurs. Fort de 121 adhérents, dont 21 professionnels, l'association a de plus dégagé un excédent de près de 5000 euros. Un grand merci à tous et surtout à Lael animateur hors pair à l'humour jovial et convivial.



Journée inter délégation le 25 mai à Rennes le Château

Notre choix s'est porté sur Rennes le Château pour cette journée qu'à notre tour nous devons organiser ; ce choix fut dicté par la situation, les attraits touristiques de ce village et surtout la possibilité de voir le château, ses aménagements en cours ainsi que l'extension d'un bâti ancien du village.

Malgré le temps maussade, nous étions une vingtaine pour admirer ce magnifique paysage depuis cet ancien oppidum qui tient sa riche histoire, de sa position géographique.

Le célèbre pic Bugarach dans les nuages a néanmoins daigné nous montrer le bout de son nez en fin de journée. Impressionnant ce château du XVIe siècle, ses aménagements et bien sûr son propriétaire Géraud RIGAUD qui depuis 2017 passe tous ses week-ends à restaurer et valoriser ce qui peut l'être.

C'est avec ses commentaires détaillés et passionnés que nous avons découvert entre autre :

- L'entrée principale
- La cour et ses arcades
- La petite chapelle
- L'escalier monumental



-La salle voûtée dite wisigothique qui après avoir été déblayée et recouverte accueille concerts et manifestations. Des échanges très techniques avec les participants ont utilement ponctué la visite.

A deux pas de l'autre côté de la rue, nous voilà rendu chez Jean Paul RAYMOND, artisan fileur de verre qui à son tour nous a montré l'extension en habitation de sa boutique/atelier qu'il a lui-même réalisé.

Adeptes des matériaux sains, il nous a fait ressentir le confort et l'intérêt que présentent ces matériaux :

Béton de chaux - chanvre, enduits à la chaux

Bois et fibre de bois en isolation

L'ensemble mis en œuvre par des structures actuelles assimilables à celles utilisées par les anciens.



-Ossatures comparable aux pans de bois
-Caissons fermés en toiture, comparables aux chevrons porteurs.

Pas de climatisation ni de VMC, le chauffage des 4 pièces est assuré par un petit poêle à bûche avec récupération.

(1 pile / an, soit pour près de 100m²).

Un exemple de frugalité volontaire.

Un grand bravo et un grand merci à Gérald et Jean-Paul, vraiment exemplaires dans leur démarche.

Conférence de Philippe MADEC le 13 juin aux Archives Départementales.



Salle archicomble pour cette conférence organisée par le CAUE dans le cadre du mois de l'architecture et à l'occasion de ses 40 ans.

P. MADEC architecte/urbaniste est l'auteur d'un Manifeste pour une frugalité heureuse lancé en janvier 2018 et qui atteint déjà 6300 signataires dont 30% d'archi-

tectes.

Devant les excès de la technologie qui crée plus de problèmes que de solutions il est temps de revenir à la simplicité, de l'autonomie, de la responsabilité.

P. MADEC plaide bien sûr pour le bio climatisme, l'absence de climatisation, de VMC remplacées par un puits canadien une ventilation traversante, une ouverture dans WC- salle d'eau, cuisine . . . voire pas de chauffage comme le bâtiment qu'il a réalisé à Bordeaux.

Un manifeste à signer d'urgence et à promouvoir sans modération

<https://www.frugalite.org/fr/le-manifeste.html>

Brèves

Dans nos bulletins n°34 et n°38 nous attirions l'attention sur les effets pour le moins inesthétiques que peut entraîner une isolation de toiture par l'extérieur dite en Sarking.

*Nous indiquions les différentes solutions susceptibles de pallier à ces effets.

Vu que des cas continuent d'apparaître, nous allons adresser un courrier à la DDTM, au CAUE, au SDAP et à la CAPEB.



*Le projet d'une Route du bois (de Félines(11)) à Courniou (34) avance ...

L'association propose en « préfiguration » les Samedis de la Route du bois !

Le 20 juillet à Courniou

Le 3 août aux Verreries de Moussan

Le 17 août à Cassagnoles

*La réunion du réseau Occitanie de l'Eco construction tenu le 22 juin dernier prévoit pour 2019 - 2020 :

- la rédaction d'un texte de demande de soutien ;
une quinzaine d'éco-construction en Occitanie.